

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 23 (1915)
Heft: 12

Artikel: Le vieux Lausanne
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-20054>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

romande et le *Bulletin des séances du Grand Conseil*. — Il est mort dans cette maison le 29 octobre 1846.

La maison passa à sa fille aînée *Cornélie* (1794-1874), femme distinguée et dévouée au bien public. Avait fondé en 1816 chez elle une école enfantine gratuite qui s'est continuée jusqu'à sa mort. Elle fut de 1837-1847 la première directrice de l'École normale des élèves régentes.

Sa sœur cadette *Herminie* (1798-1853) douée des talents les plus variés, écrivain fécond et habile dessinatrice a laissé de nombreux ouvrages biographiques et religieux et de charmants dessins de Lausanne.

Des cultes de l'Église libre de Lausanne se tinrent dans l'appartement des demoiselles Chavannes de 1846 à 1862.

Ensuite du décès du pasteur Sylvius Chavannes et du peintre Alfred Chavannes, l'immeuble était devenu la propriété de leur sœur M^{lle} Joséphine Chavannes, fille du pasteur et poète Félix Chavannes (fils de Daniel-Alexandre). C'est M^{lle} J. Chavannes qui vendit en 1903 l'immeuble à la société d'étudiants de Belles-Lettres qui avait eu l'idée d'en faire son home et son local. Mais elle y renonce et passe promesse de vente avec l'État de Vaud en 1914.

Novembre 1915.

G.-A. BRIDEL.

LE VIEUX LAUSANNE

L'Association du Vieux-Lausanne s'est réunie à l'Hôtel de Ville, dans la salle restaurée du conseil communal. Le président, M. le syndic D^r Paul Maillefer, l'a ouverte par un discours dont voici la teneur :

Mesdames et Messieurs,

Plusieurs vides se sont produits au sein de notre Comité depuis notre dernière assemblée.

Tout d'abord *Paul Vulliet*, décédé le 24 mars 1909. Paul Vulliet était le fils d'Adam Vulliet, pédagogue et écrivain bien connu, un des fondateurs de *La Famille*. Il naquit en 1838. Aussitôt ses études terminées, il fut maître d'études dans le pensionnat morave de Neuwied sur le Rhin. Rentré au pays, il enseigna pendant deux ans au Collège d'Aubonne, puis de 1869 à 1892, à l'Ecole industrielle cantonale, en qualité de maître d'histoire et de géographie.

Les questions historiques l'avaient toujours captivé. Il connaissait mieux que personne le côté pittoresque et anecdotique de nos annales, la vie et les œuvres, les qualités et les travers des notoriétés vaudoises et lausannoises. Admirablement servi par une mémoire impeccable et par un aimable talent de narrateur, il contait avec une bonhomie charmante et une complaisance sans bornes. Une fois maître de tout son temps, il se voua complètement aux recherches historiques. Il se passionnait plus spécialement pour le Vieux Lausanne, pour ses monuments, pour ses antiquités. Sa place était toute marquée dans notre Comité ; entré le 15 février 1898 il en était le plus ancien membre et il rendit les services que l'on pouvait attendre de son érudition et de son patient labeur.

Plusieurs générations d'élèves ont passé dans sa classe. Beaucoup ne surent pas apprécier son enseignement à sa juste valeur. Dans une école technique l'histoire apparaît au grand nombre comme une discipline sinon négligeable tout au moins secondaire. Mais il reste encore quelques privilégiés qui ont su dégager la substantifique moëlle des leçons du vieux professeur et pour qui Paul Vulliet fut le révélateur, l'initiateur du goût historique.

Paul Vulliet ne resta pas étranger à la vie publique. On ne faisait jamais appel en vain à son dévouement, à son temps et à sa bourse. Il était l'homme des comités. Il fut aussi un

homme politique. La confiance des électeurs l'envoya siéger au Conseil communal de 1870 à 1878, de 1892 à 1893 et de 1898 jusqu'à sa mort. Il fut député au Grand Conseil de 1897 à 1901. Avec lui disparut une figure vénérable, bien originale, bien vaudoise, bien lausannoise et sympathique à tous.

Bien qu'il ne soit pas décédé dans l'exercice de ses fonctions, nous devons aussi une pensée à *André Schnetzler* qui fut, en sa qualité de syndic de Lausanne, président de notre association de juillet 1907 à décembre 1910.

Il était né à Vevey en 1855 ; il fut avocat, juge d'instruction *ad intérim*, privat-docent à la Faculté de droit, député au Grand Conseil (1896), municipal directeur des écoles (1904) et syndic de Lausanne (1907-1910).

André Schnetzler était surtout juriste, statisticien, philanthrope plutôt qu'historien. Mais il était devenu trop bon Lausannois pour ne pas chérir la ville à laquelle il présidait, et par conséquent, son passé, son histoire, ses monuments et ses collections. Il était du reste bon connaisseur en la matière. Laborieux, consciencieux, dévoué aux humbles et aux petits, il est resté le type du syndic bonhomme et paternel tel que beaucoup aiment à le rencontrer.

Berthold van Muyden a marqué dans le barreau vaudois, dans la politique, dans l'exercice des fonctions publiques, dans la science historique, dans le professorat.

Né à Bonmont, le 15 juin 1852, il fit des études de droit et ouvrit une étude d'avocat. Mais il préférait les veilles studieuses aux joutes oratoires, la science à la chicane. Son élection à la présidence de la Société d'histoire de la Suisse romande accentua sa vocation ; il fut pendant près d'un quart de siècle le président classique, inamovible. B. van Muyden enseigna pendant quelques années à l'Université en qualité de privat-docent. De cet enseignement sont nés ses deux premiers ouvrages : « La Suisse sous le pacte de 1815 », 1^{re} partie 1815-1830 et 2^{me} partie 1830-1838. L'auteur y accumule une foule de faits et de détails présentés avec clarté et précision. Le troisième volume de l'ouvrage n'a jamais vu le jour. B. van

Muyden en a résumé la matière dans son œuvre principale : « L'Histoire de la nation suisse ».

L'auteur de l'« Histoire de la nation suisse » voulait doter ses compatriotes romands d'un bon résumé d'histoire nationale correspondant à ce qu'était celui de Dändliker pour la Suisse allemande. Tout en suivant son modèle, van Muyden sut s'affranchir d'une imitation servile. Il s'inspira d'autres historiens nationaux, remonta aux monographies spéciales et aux sources. Le troisième volume de cette grande œuvre est certainement celui où l'auteur a mis le plus du sien et où il exprime ses opinions avec le plus de franchise et de liberté.

Citons encore les « Pages d'histoire lausannoise », la collaboration à l'« Album lacustre » de Morel-Fatio, et à de nombreuses revues et périodiques.

Notre association, chacun le sait, a succédé à la *Commission du Vieux Lausanne* instituée par la Municipalité en 1898. La transformation s'est opérée le 6 février 1902 grâce à l'initiative de M. B. van Muyden.

Celui-ci appartenait à l'ancien comité dès le 26 décembre 1900. Il fit naturellement partie du nouveau et en resta membre jusqu'à sa mort.

Les étapes de la vie publique de B. van Muyden se résument comme suit : 1892, membre du Conseil communal ; 1894, membre de la Municipalité et directeur des domaines ; 1897, juillet-décembre syndic de Lausanne ; 1898, 1899 et 1900, directeur des finances, 1901-1907 syndic de Lausanne pour la seconde fois. Nous n'avons pas à parler ici de cette partie importante de l'activité du défunt. Rappelons simplement qu'il avait trouvé le secret difficile de mener parallèlement à bien sa tâche d'administrateur et son labeur d'historien.

La carrière de *Paul-Emile Dutoit* fut moins mouvementée et plus modeste. Il fut néanmoins un bon citoyen qui a laissé le meilleur souvenir à tous ceux qui l'ont approché et qui a joui dans notre ville d'une considération méritée.

Il naquit à Moudon le 9 août 1847, étudia le droit à Lausanne, Heidelberg et Paris, et ouvrit pendant quelque temps

une étude à Lausanne ; mais il renonça de bonne heure à la pratique du barreau. Il siégea au Conseil communal de Lausanne de 1882 à 1913 ; il en était un des membres les plus autorisés et écoutés ; il fut vice-président de Justice de Paix du cercle jusqu'en 1895 et donna aussi un cours à l'Ecole cantonale d'agriculture.

Il siégeait dans les conseils de diverses sociétés et dans plusieurs comités. Il participa à nos travaux du 6 février 1902, date de la transformation, jusqu'à son décès, survenu le 11 février 1913.

Paul Vionnet, né à Aubonne le 27 juillet 1830 mourut à Lausanne le 19 janvier 1914. Fils de pasteur, il fut pasteur lui-même à Sainte-Croix, à Pampigny et à Etoy. Il prit sa retraite en 1896 et consacra dès lors toute son activité à ses collections. Il avait entrepris de réunir le plus grand nombre possible de documents iconographiques. Mais ceux-ci sont rares, le plus souvent uniques et dispersés chez un grand nombre de propriétaires qui ne se soucient pas, tant s'en faut, de s'en dessaisir. Alors Paul Vionnet appela la science moderne à l'aide de la science ancienne. Les documents et gravures dont il ne pouvait posséder l'original, il les reproduisait par la photographie. Très habile dans cet art, il accomplit de véritables tours de force et réalisa des chefs-d'œuvres dans leur genre. Ainsi s'accumulèrent des photographies de sites et de monuments. Ainsi sortirent des collections particulières et des musées toute une galerie d'ancêtres, d'hommes célèbres ou simplement notoires, tous ceux qui, en notre pays de Vaud, ont marqué dans un domaine ou dans l'autre, ont laissé une trace, un souvenir, un nom. Ainsi virent le jour, mises à la portée de tous, les reproductions de vieilles estampes, de gravures précieuses, d'objets et de costumes anciens, enfouis jusque là dans les collections publiques ou privées. Ainsi d'antiques et rares manuscrits dispersés dans les archives, au près et au loin, se trouvèrent réunis tout prêts pour faciliter le travail des érudits.

La collection dont Vionnet avait assuré la conservation con-

tient aussi pas mal de documents et de gravures originales. Le tout porte le nom de Musée d'historiographie vaudoise. Paul Vionnet reçut le titre officiel de Conservateur de ce musée ; il le fut en effet dans toute l'étendue du terme, et combien fidèle et consciencieux !

Toutes nos sociétés d'histoire ont compté Vionnet parmi leurs membres les plus assidus. Il appartenait au Comité du Vieux-Lausanne dès le 30 mars 1899.

Lorsque sera créé le Musée historique vaudois, ou, ce qui est notre vif désir, lorsque le Musée du Vieux-Lausanne se sera élargi jusqu'à devenir le Musée historique cantonal, un médaillon ou une inscription devront y être consacrés à l'œuvre patiente et artistique de Paul Vionnet.

Entré au Comité en même temps qu'Emile Dutoit, soit le 6 février 1902, *Eugène Delessert* nous fut enlevé le 3 février 1915 à l'âge de 75 ans. Autrefois professeur de géographie et d'histoire au Collège classique cantonal, Delessert était rentré au pays après un long séjour à l'étranger. Il remplissait les fonctions de Conservateur du Musée d'art industriel. Il était membre de nombreuses sociétés scientifiques et rendit des services au Comité du Vieux-Lausanne. Ce fut un homme que l'on aimait rencontrer. Toute sa personne courtoise et discrète semblait ne refléter qu'un seul désir, celui de se rendre utile.

La mort de *Benjamin Dumur* survenue le 14 février 1915 a laissé dans nos rangs un vide profond. L'auteur de ces lignes lui a consacré dans la *Revue historique vaudoise* une notice aussi complète que possible, à laquelle nous renvoyons nos lecteurs.

Benjamin Dumur était entré dans notre Comité le 27 octobre 1898. Des diverses sociétés qui s'honoraient de le compter au nombre de leurs membres, le Vieux-Lausanne était, nous croyons pouvoir l'affirmer sans présomption, celle qui lui tenait le plus à cœur, celle qu'il fréquentait le plus volontiers. Il n'y a rien là d'étonnant. Comment notre œuvre n'aurait-elle

pas intéressé le patient chercheur, l'érudit avisé, le connaisseur le mieux informé de notre passé lausannois ?

Les notices assez nombreuses publiées par Benjamin Dumur ne donnent qu'une très faible idée de l'immense travail, du labeur de bénédictin auquel le défunt avait consacré tous les loisirs d'une longue et féconde carrière. Cette œuvre est contenue dans d'innombrables cahiers de notes, écrites d'une main sûre et d'une écriture nette et claire.

L'on aurait pu craindre que le fruit de tant d'heures actives ne restât enfoui dans de poudreux cartons, au fond de quelque grenier de famille ou dans quelque bibliothèque privée. Il n'en sera rien, fort heureusement. La générosité de M. l'ingénieur Jules Dumur, frère de Benjamin, a mis ce trésor à la disposition du Vieux-Lausanne. Nous nous sommes empressés de l'accepter, avec la plus vive reconnaissance. Ainsi l'ample et savoureuse récolte enrichira nos collections, et les chercheurs à venir pourront y puiser longtemps et avec profit.

Mesdames et Messieurs, pour honorer la mémoire de ces amis de notre œuvre, de ces collaborateurs dévoués, je vous invite à vous lever.

Plusieurs d'entre vous ont pu croire que l'Association du Vieux-Lausanne avait cessé d'exister, ou, comme la Belle-au-bois-dormant, était plongée dans un interminable sommeil. Depuis 1908, nous n'avons pas eu d'assemblée générale, et de 1911 à 1914 l'existence de notre société ne s'est pas même révélée sous la forme concrète et sensible de la cotisation annuelle à payer. Cela tient, pour une part au fait que mon prédécesseur, très absorbé durant les dernières années de sa présidence, ne put vouer tous ses soins à nos travaux, et pour une autre part au fait que celui qui vous parle a assumé, au début, beaucoup d'autres soucis plus urgents que celui de présider une assemblée générale. Cela tient aussi à ce que tous nos efforts et toute notre attention se concentrèrent sur les travaux de fouilles et de restauration de l'Evêché; il nous a paru que c'était notre tâche essentielle et immédiate pour le mo-

ment, et qu'au lieu de disperser nos efforts nous devions au contraire les concentrer sur cette restauration. Or les travaux et les études ont marché avec la sage lenteur que comportent de pareilles entreprises; il n'aurait pas valu la peine de vous déranger avant d'avoir pu vous donner quelques renseignements précis sur une œuvre en voie d'exécution.

Enfin, au moment où nous songions à réunir notre assemblée générale, la guerre a éclaté et toutes les autres préoccupations ont passé au second plan.

Rien n'est changé aujourd'hui, il est vrai, dans la situation générale de l'Europe. Mais on s'est, dans une certaine mesure, accoutumé à la crise. On s'efforce un peu partout de reprendre une vie aussi régulière et aussi normale que possible. L'activité scientifique constitue un des facteurs essentiels de cette vie régulière et normale. Elle reprend ses exigences et ses droits. Elle est, du reste, particulièrement salubre dans les conjonctures de cette heure; elle constitue un utile dérivatif à des préoccupations plus angoissantes.

Le travail de notre Comité a été résumé par notre dévoué secrétaire dans le rapport qui vous est soumis. Vous verrez que si nous n'avons pas mené beaucoup de bruit, nous ne sommes pas restés inactifs. Notre association, toute modeste, est vivante et solide et son œuvre se poursuit lentement mais sûrement; chaque année ajoute à celle qui précède une somme de labeur qui finit par compter à la longue.

Nous avons la faveur de siéger dans la salle du Conseil communal restaurée. Elle a été à la fois rajeunie grâce à son mobilier neuf et ramenée à sa forme primitive en ce qui concerne l'espace qu'elle occupe et les proportions qui lui ont été rendues.

Je vous remercie, Mesdames et Messieurs d'avoir bien voulu l'occuper aujourd'hui en nombre respectable. Je suis doublement heureux, en ma qualité de syndic et de président de notre association, de vous y souhaiter la bienvenue.

*
* *

Après ce discours, l'assemblée entend la lecture du rapport sur les comptes et la gestion. Ils sont approuvés et décharge est donnée au Comité. Les recettes se montent à 17,244 fr. 62, et les dépenses à 17,240 fr. 25. La fortune de la Société ascende à 16,927 fr.

La Société a reçu l'adhésion de 28 membres nouveaux; ce sont :

Membres à vie.

M. Albert de Haller, père, av. d'Echallens ; M. Frédéric Barbey, Paris.

Membres.

M^{lle} Esther Vionnet, La Sapinière ; M^{lle} Cécile Chatelanat, avenue Juste Olivier, 20 ; M^{me} Wyssa-Regamey, avenue de la Gare 17 ; MM. Henri Bersier, municipal ; Marius Blanc, greffier de paix ; William Heubi, professeur ; Emmanuel Dupraz, chanoine ; Remsen Whitehouse, Montbenon, 2 ; Louis Burnier, av. Riant-Mont 10 ; Emile Buttica, pasteur ; Charles Viret-Genton, imprimeur ; Ernest Dubois, journaliste ; Meylan-Faure, professeur ; Victor Favrat, rédacteur ; l'abbé Marius Besson, professeur ; le chanoine Weinsteffler ; Robert Schmidt, l'Estérel ; Jaton, avenue de Rumine, 46 ; le directeur du Collège de Champittet ; Louis Zwahlen, père, constructeur ; Paul Perret, journaliste ; Emmanuel-Stanislas Dupraz, recteur ; Eugène Moulin, directeur d'assurances ; Albert Robichon, avenue Florimont, 4 ; Julien Monnet, rédacteur ; Georges Epitoux, architecte.

Les cinq membres du Comité décédés sont remplacés et celui-ci se trouve ainsi composé de MM. Maillefer, président ; Gaillard, municipal ; H.-S. Bergier ; Arnold Bonard ; G.-A. Bridel ; Ch.-Aug. Bugnion ; Dr David ; André Kohler ; Ch. Melley ; C. Vuillermet ; Jules Dumur ; François Fiaux ; Charles Gilliard ; Maxime Reymond ; Georges Rouge ; A. Taverney, suppléant ; A. Haemmerli, secrétaire.

Aux propositions individuelles, M. Ch. Vuillermet attire l'attention sur la démolition de la maison Porta-Chavannes, à la Cité, acquise par l'Etat pour construire sur son emplacement des bâtiments administratifs. M. Vuillermet proteste contre

cette démolition. Que l'Etat achète ces immeubles, c'est fort bien. Mais qu'il se borne à transformer les immeubles appartenant à la maison Porta. L'orateur propose d'adresser au Conseil d'Etat un vœu tendant à la conservation de cette maison.

M. Rouge, architecte, propose d'ajourner toute décision jusqu'au moment où nous connaissons le résultat du concours, qui sera peut-être de nature à nous rassurer quant au caractère de la Cité.

Après une courte discussion, cette proposition de renvoi, appuyée par le président, réunit 12 voix, contre 12 qui vont à la proposition Vuillermet. Le président se prononce alors pour le renvoi.

M. G.-A. Bridel fait circuler dans l'assemblée la photographie d'une vue de la maison Porta, dessinée en 1820, qu'il offre au Musée du Vieux-Lausanne.

On entend ensuite une causerie de M. Maxime Reymond, sur la « Conjuración d'Isbrand Daux en 1588 ».

La causerie de M. Reymond a été très appréciée et très applaudie. Elle paraîtra dans la *Revue historique vaudoise*.

TOBIE YOLLAND¹

Tobias Yollandus Rupellanus : tel est le nom sous lequel s'inscrivit à l'Académie de Genève, le 22 juillet 1581, un de ces réfugiés français si nombreux dans notre pays à la fin du XVI^e siècle. Originaire de La Rochelle (*Rupella*), ce grand refuge du protestantisme, il fit ses études dans la ville illustrée par Calvin, où il fut condamné pour une affaire de mœurs, puis vint à Lausanne, où il entra dans le corps enseignant du Collège, tout en pratiquant la médecine : quiconque à cette époque était instruit savait le grec, et nombre de ces

¹ La plupart des renseignements contenus dans cet article sont empruntés à des documents inédits qui se trouvent aux Archives cantonales vaudoises.